



PROCÈS-VERBAL – BUREAU REGIONAL DE QUEBEC AFPC

Séance hybride, lundi le 18 septembre 2023 à 18h30

Liste des présences (*virtuel)

Jean Cloutier	10008	AGR – Syndicat de l'agriculture
Mamadou Ndiaye	10472	SEIC – Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada
Aline Vignola	10050	STSE – Syndicat Travailleurs Santé et Environnement
Camille Foster	10472	SEIC- Syndicat employés Immigration Canada
Kristen Gould	10022	SEN - syndicat employés nationaux
Jannick Beurivage	10008	AGR – Syndicat de l'agriculture
Stéphanie Rochon	10011	SEN - Syndicat des services Gouvernementaux
Fedna Mayrand	10328	SEIC- Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada
François Paradis	10109	UCET – Union canadienne des employés du transport
Judith Côté	10328	SEIC – Syndicat de l'emploi et de l'immigration du Canada
Louis Mallet	10050	STSE – Syndicat Travailleurs santé et environnement
Oumelkheir adda	10115	UCET-Union canadienne des employés du transport
Tanya Tremblay	10080	STEP-Syndicat des travailleurs étudiants et postdoctoraux
Diane Marcoux	10507	UEDN - Union des employé(e)s de la défense nationale

Invité(e)s

Jovanka Ivic, représentante syndicale AFPC
 Nathalie Rainville, représentante syndicale AFPC*

1. Ouverture de la réunion à 18h45

Jean Cloutier souhaite la bienvenue à toutes et tous. En hybride, on fait un tour de table et Judith Côté fait une proposition de reporter la rencontre dû à un événement concernant les groupes d'équité qui se déroule en même temps et que plusieurs personnes ne pourront assister à la réunion du CRQ-03. Jean propose de faire une rencontre abrégée, de passer les points jusqu'aux Finances (p 4) ainsi que l'élection du 2^e VP-SST (point 13) et de voter sur les 2 résolutions à présenter au congrès triennal de

l'AFPC. Appuyé par Mamadou Ndiaye. On passe au vote. La proposition de Jean est acceptée.

2. Adoption de l'ordre du jour

Jean lit l'ordre du jour :

L'adoption de l'ordre du jour est :

Proposée par : Jannik Beurivage

Appuyée par : Camille Foster

Adopté à l'unanimité

3. Suivis et adoption du procès-verbal du 22 juin 2023

Le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2023 est présenté à l'Assemblée pour adoption.

Proposé par : Stéphanie Rochon

Appuyé par : Mamadou Ndiaye

Adopté à l'unanimité

4. Finances du Conseil régional

Le solde au compte est de 23 849.18 \$ au 18 sept 23

Proposé par : Aline Vignola

Appuyé par : Jannik Beurivage

Accepté à l'unanimité

13. Élection du 2^e VP - SST

Johanne Rouillard se propose comme 2^e VP-SST

Appuyée par Stéphanie Rochon.

Après épuisement des mises en candidature, Johanne Rouillard est élue.

14. Varia

1. Résolution #1 : Formation continue pour les délégués et dirigeants de section locale

Proposé par : François Paradis

Appuyée par : Oumelkheir Adda

Acceptée

2. Résolution # 2 : Augmentation- Indemnité de grève

Proposé par : Tanya Tremblay

Secondé par : Diane Marcoux

Refusée

16. Ajournement

Jean Cloutier précise qu'à l'avenir il n'y aura plus de rencontre hybride; soit en présentiel ou en virtuel.

À 19h15, la levée de l'assemblée est :
proposée par : François Paradis
et appuyée par : Jannick Beurivage

Adoptée à l'unanimité

**Notes prises et Procès-verbal
rédigé par Aline Vignola**

Copie conforme : Zita Kouakou